

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SELECO AFRICA »

Siège Abidjan – Anyama – Zossonkoi, Non loin de l' école ITRATOU 2, Lot 2784, Ilot 268

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SELECO AFRICA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le BTP
- L'aménagement et l'entretien des locaux, bureaux et espaces verts
- Le commerce général et l'e-commerce
- La gestion immobilière
- La restauration
- Le service traiteur
- Le transfert d'argent national et international
- L'évènementiel
- Tous services de livraison et colis
- Diverses prestations et services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Anyama – Zossonkoi, Non loin de l'école ITRATOU 2, Lot 2784, Ilot 268

Dirigeant(s) M SEA LEDJY CONSTANT JOËL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00025 du 05/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00570/GTCA/RC/2024 du 05/01/2024

